



Région Centre

A Orléans, le 16 janvier 2014

Communiqué de
François BONNEAU, Président de la Région Centre,
Marie-Madeleine MIALOT, Patrick RIEHL, Jean-Jacques CHATEL,
Vice-Présidents de la Région Centre

Conformément à ses engagements en juillet dernier, M. CUVILLIER a reçu une délégation d'élus pour rendre compte des études complémentaires conduites par les services de l'Etat concernant le devenir de la RN 154, le projet de concession autoroutière et ses alternatives.

Les parlementaires, les élus de la Région et du Département, les représentants des agglomérations de Dreux et de Chartres ont ainsi été informés des enjeux de ce projet.

Les études réalisées établissent que le coût de la finalisation de la RN 154 à 2 fois 2 voies sécurisé de Nonancourt à Allaines nécessiterait des fonds publics estimés à 900 millions d'euros. Le Ministre a indiqué que la situation des finances publiques ne permet pas à l'Etat de retenir ce choix.

Nous en prenons acte.

Les études établissent par ailleurs que la réalisation du projet sous la forme d'une autoroute concédée nécessite une mobilisation d'argent public estimée à un niveau de 5 à 10 fois moins élevé que celui indiqué pour une mise à 2 fois 2 voies. Cette hypothèse apparaît donc une alternative sérieuse pour laquelle le Ministre a indiqué que les réflexions devaient se poursuivre.

Nous avons indiqué lors de cette réunion d'information et d'échanges que la modernisation de la RN 154 apparaît comme un impératif pour la Région au regard de la vitalité économique d'Eure-et-Loir et au regard des nuisances subies aujourd'hui par les riverains des villages traversés au Nord du département par cet axe saturé.

Nous avons rappelé que la Région avait apporté une participation financière de 30 millions d'euros pour les déviations et itinéraires à 2 fois 2 voies déjà réalisés entre Dreux et Allaines, afin d'assurer plus de sécurité pour les usagers et la légitime préservation de la sécurité et de la qualité de vie pour les villages qui étaient préalablement traversés par la RN 154. Sur ce point, de nettes améliorations sont aujourd'hui constatées par tous entre Chartres et Allaines.

Nous avons par ailleurs indiqué que la réalisation de la solution autoroutière ne devait en aucun cas conduire au retour des poids lourds et du trafic de transit au cœur des villages ayant obtenu après de longues années des contournements de leur territoire.

Nous avons insisté pour que les solutions qui seront étudiées et mises en œuvre, notamment sur les tronçons déjà réalisés, offrent toutes les garanties pour les villages et populations concernés.

Nous avons insisté pour que toutes les informations financières puissent être communiquées aux élus, et pour que ceux-ci en informent les Euréliens, contributeurs important des travaux déjà effectués et sollicités à l'avenir comme contribuables et usagers.

De même, nous avons insisté pour que les Euréliens conduits à utiliser cette autoroute au quotidien puissent, notamment sur les tronçons déjà réalisés en 2 X 2 voies, voir leurs légitimes intérêts pris en compte.

Enfin nous avons rappelé que la Région, sans opposer la route au ferroviaire, conduit avec le plus grande détermination les travaux pour le rétablissement de la ligne Chartres Orléans, dont le chantier sera inauguré dans les tout prochains jours et qui mobilise 75 millions d'euros de fonds régionaux.

Au-delà, le tronçon Voves-Orléans nécessitera un investissement de l'ordre de 230 millions d'euros.